

### **EDITORIAL**



2019 doit être l'occasion pour chacun d'entre nous de franchir le pas vers un nouvel exercice. Bien évidemment, la dispensation du médicament sera toujours notre cœur de métier, mais nous ne le faisons plus pour le même patient. Nous le faisons dans le cadre de l'accompagnement d'un patient. Que cela soit de la prévention primaire (vaccination, accompagnement de la future maman), de la prévention secondaire (dépistage diabète, entretien motivationnel d'aide au sevrage tabagique), de la prévention tertiaire (conciliation des traitements médicamenteux, bilan partagé de médication, PICTO), l'objectif est le même : faire rentrer ou garder le patient dans son parcours de soins.

L'un des rôles de l'URPS Pharmaciens est de vous donner les outils pour réussir cette évolution. Bien entendu, nous veillons à ce que cela soit accessible à tous. Dans ce numéro, retrouvez quelques exemples, ainsi qu'un avancement de toutes les expérimentations en cours.

En supplément à ce numéro, vous avez la plaquette annonçant notre troisième journée Agora qui se déroulera à Reims le 12 septembre prochain. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour repartir les bras chargés d'outils.

Bonne lecture à toutes et tous,

Christophe WILCKE, Président

### Journée AGORA

Comment s'organiser à l'officine pour la vaccination ? Comment mener des bilans partagés de médication ? Comment aborder le patient sous chimiothérapie orale ? Où proposer une activité physique adaptée à votre patient ? Comment repérer un patient fragile ? Vous voulez des réponses claires et pratiques : rendez-vous le 12 septembre 2019 au centre des congrès de Reims. Plaquette en encart de ce numéro.



### Chargée de mission

Pour aider les élus dans la gestion du CPOM, l'ARS Grand Est a accordé à l'URPS un temps de chargé de mission. Après un premier appel à candidature infructueux, l'URPS a recruté au ler juin Madame Laurence DUPUPET. Elle aura pour missions notamment de vous accompagner dans la réalisation des projets pour lesquels nous vous sollicitons et d'en effectuer l'exploitation des résultats. Elle est joignable du mardi au vendredi au 09 53 73 45 34 ou par mail à ldupupet@urpspharmaciensgrandest.fr
Nous lui souhaitons la bienvenue.



Depuis 2016 et la mise en place de la nouvelle région, l'ARS Grand Est vous soutient en finançant votre rémunération dans le cadre des expérimentations mises en place. A ce jour, ce sont 77865 € qui vous ont été reversés. Sachez qu'un montant bien supérieur est disponible, il vous suffit de participer aux actions auxquelles nous vous invitons. Ces actions sont ouvertes également à vos adjoints, pensez à les prévenir et à les inscrire aux formations.

## Campagne de dépistage du diabète

En raison d'une demande de pièces complémentaire lors de l'examen du projet par un comité de protection des personnes, nous avons décalé la prochaine campagne de dépistage à la rentrée. La grande nouveauté sera cette année la remise d'un bon au patient pour qu'il se rende directement au laboratoire d'analyses pour effectuer la glycémie veineuse à jeun. Je rappelle que seront concernés cette année les confrères des départements de la Marne, la Meuse, du Haut Rhin et des Vosges. Les courriers d'invitation arriveront dans vos officines fin juin.

## Entretiens motivationnels d'aide au sevrage tabagique

Les données de la première saison ont été exploitées, et malgré un taux d'inclusion de patients inférieur aux attentes, les conclusions sont intéressantes en termes de prise en charge des patients. Une seconde saison va démarrer à l'automne avec un élargissement des patients ciblés. Les départements concernés seront : l'Aube, la Meurthe et Moselle et le Bas Rhin en tant que département témoin ayant déjà participé à la première expérimentation. Les courriers d'invitation arriveront dans vos officines début juillet.

### **Projet MEDISIS**

Les premiers patients à avoir bénéficié du programme complet MEDISIS sur le pays de Lunéville ont été enregistrés. L'URPS a indemnisé les confrères pour les entretiens réalisés et indemnisera de manière mensuelle tous les parcours terminés.

# <u>Projet PICTO (Pharmaciens en Interventions Coordonnées pour le suivi des Thérapies Orales anticancéreuses)</u>

L'accompagnement thérapeutique des patients sous chimiothérapie orale est une réalité en Grand Est. Démarrés en janvier pour les premiers, certains patients ont ainsi déjà pu bénéficier des 4 entretiens proposés. Une rémunération de 125 € est attribuée à chaque confrère ayant réalisé les 4 entretiens. Une analyse des premières données sera réalisée pendant l'été.

#### Pharmacien Référent en EHPAD

2000 patients en EHPAD bénéficient ou vont bénéficier à partir de ce mois de juin d'une prestation de pharmacien référent au sein de leur établissement. L'expérimentation qui se déroule sur 2 années glissantes va permettre au pharmacien d'intégrer l'équipe soignante au sein de l'établissement mais aussi d'apporter une expertise dans le suivi et la prise en charge du patient et de la maitrise des coûts au sein de l'établissement. Le paiement des confrères est réalisé par les établissements sur des budgets alloués par l'ARS de manière très simplifiée.



### **INSUFFISANCE CARDIAQUE**

Vous avez peut-être remarqué dans la presse grand public des pages consacrées à l'insuffisance cardiaque. Fin septembre, 8 hôpitaux de la région se mobilisent pour une journée de sensibilisation des patients. Avec le soutien de Novartis, l'URPS organise début septembre 7 soirées sur les actualités dans le traitement de l'insuffisance cardiaque (repérage des patients, nouveaux traitements...). Nous vous proposerons à cette occasion de réaliser une enquête d'état des lieux en région Grand Est de la prise en charge des patients insuffisants cardiaques. Nous vous communiquerons les dates et lieux de ces soirées d'ici quelques jours

<u>Vaccination</u>: par mail en date du 2 mai 2019, nous vous avons fait parvenir le document unique préparé par l'ARS pour la déclaration obligatoire de cette activité.

**Bonnes pratiques de dispensation**: L'arrêté de novembre 2016 relatif aux bonnes pratiques de dispensation par les pharmacies d'officine est opposable à tous. Avec l'ARS et l'OMEDIT, deux fiches de prise en charge à l'officine avec et sans ordonnance ont été réalisées. Vous les trouverez sur le site de l'OMEDIT Grand Est. Cela s'inscrit dans une action du CPOM d'élaboration d'outils d'aide à la dispensation. D'autres outils sont en construction et vous seront présentés lors de la journée AGORA.

<u>Plan iode Meurthe et Moselle</u>: Les services de la préfecture, avec l'ARS et l'URPS, viendront présenter fin septembre aux confrères désignés points focaux de Meurthe et Moselle le plan lors de 3 réunions prévues à Briey, Lunéville et Nancy.

**Soirées oncologie**: Vos élus co-animent régulièrement des soirées sur le thème du cancer : cancer du sein métastatique sur Metz en Février, onco hématologie sur Strasbourg en avril, LLC sur Metz en mai. A venir parcours patient per os à Fey en juillet, cancer du sein à Verdun en octobre... Inscrivez-vous vite dès que vous recevez les invitations.

<u>Téléconsultation et outils</u>: L'ARS, avec les CPAM, vont mener une enquête auprès des officines dans le but de participer à l'équipement d'officines en matériel de téléconsultation, dans l'attente de la parution de l'avenant conventionnel. Attention, seuls ceux qui répondront à l'enquête mail dont l'expéditeur sera l'assurance maladie pourront prétendre à l'aide.

Expérimentation SCA (Syndrome Coronarien Aigü): Une étude sur une meilleure prise en charge du patient à la sortie d'hospitalisation en USIC ayant eu un accident cardiaque échappant ou non à une prise en charge en soins de réadaptation va être menée dans l'Eurométropole Strasbourgeoise. Ce travail en pluri-professionalité et en concertation entre l'hôpital et la médecine de ville permettra aux professionnels de santé libéraux de maintenir une prise en charge du patient sur une période de 12 mois au moins avec un entretien pharmaceutique dans les premières semaines après l'hospitalisation et un second entretien dans sa pharmacie au bout de 12 mois afin d'étudier ensemble le traitement et l'observance du patient sur la durée et notamment sur les modifications de traitements apportées ou non par le cardiologue et le médecin traitant.

<u>Site internet</u>: l'agenda du site va être retravaillé et vous pourrez trouver d'un clic toutes les dates des prochaines manifestations auxquelles l'URPS vous invite.



# <u>CPTS (Communautés professionnelles Territoriales de Santé et ESP (Equipe de Soins Primaires)</u>

Avec le soutien de l'ARS, les différentes URPS travaillent ensemble pour vous aider à comprendre les enjeux de ces nouvelles structures d'exercice coordonné. Ayez le réflexe d'informer votre URPS dès que vous avez ou dès que vous entendez parler d'un projet autour de votre lieu d'exercice. Nous vous aiderons aussi bien dans l'information que dans le soutien à la mise en place de ces structures (diagnostic de territoire, fédérer les acteurs, accompagner les projets).

Le but des CPTS est de réunir, autour d'un projet de santé commun, les professionnels de santé et acteurs du médicosocial, sur les problématiques de la population d'un territoire. Ce territoire ne correspond pas forcément à une entité existante mais à un territoire en lien avec les habitudes d'exercice coordonné.

3 missions socles (accès aux soins, prévention et parcours de soins) et 2 missions complémentaires (accompagnement des professionnels, qualité des pratiques) ont pour objet de renforcer les coordinations, améliorer les parcours et l'accessibilité aux soins. Intégrer ces structures est aujourd'hui une nécessité.

L'URPS est une structure fonctionnant sur un mode associatif et ayant pour objet de participer à l'élaboration du projet régional de santé avec l'ARS, contribuer à l'organisation des soins, favoriser le développement des nouveaux modes d'exercice. L'adhésion de chaque pharmacien titulaire est obligatoire via une cotisation URSSAF prélevé courant mai de chaque année. Retrouvez ci-dessous un petit mémo pratique de vos interlocuteurs de la profession dans les questions qui vous pouvez vous poser au quotidien.

Retrouvez également au sein de l'URPS les différents élus de vos territoires. N'hésitez pas à faire appel à eux en cas de besoins et n'oubliez pas le site web de l'URPS qui rassemble un grand nombre d'informations sur les expérimentations en cours ou passées et dans lequel vous trouverez l'ensemble des lettres déjà adressées depuis 2016.

	URPS	Ordre	Syndicat
Problèmes avec l'assurance maladie			XX
Intégrer une structure d'exercice coordonné	XX		
Litige avec un patient ou un professionnel de santé		XX	
Litige avec un organisme payeur			XX
Installation, transfert		X	X
Permanence des soins			XX
Participer à des actions de santé publique	XX		
Participer à des expérimentations	XX		
Défendre mes confrères		X	X
Travailler en pluri professionnalité	XX		

#### **VOS ELUS**

Christophe WILCKE: Président Délégué de la Meuse cwilcke@urpspharmaciensgrandest.fr

Julien GRAVOULET :Secrétaire Général Délégué de la Lorraine jgravoulet@urpspharmaciensgrandest.fr

Pierre KREIT: Trésorier Délégué de la Champagne-Ardenne pkreit@urpspharmaciensgrandest.fr

Christine MARCHAL
Délégué de la Moselle
cmarchal@urpspharmaciensgrandest.fr

Sylvie HOSNELD
Déléguée du Haut-Rhin
shosneld@urpspharmaciensgrandest.fr

Martine MAYOT <a href="mayot@urpspharmaciensgrandest.fr">mmayot@urpspharmaciensgrandest.fr</a>

Jean-François KUENTZ : Vice-Président Délégué de l'Alsace <u>ifkuentz@urpspharmaciensgrandest.fr</u>

Claude WINDSTEIN : Secrétaire Adjoint Délégué du Bas-Rhin cwindstein@urpspharmaciensgrandest.fr

Yves NOIZET : Trésorier Adjoint Délégué de l'Aube <u>ynoizet@urpspharmaciensgrandest.fr</u>

Sylvie HOSNELD Déléguée du Haut-Rhin shosneld@urpspharmaciensgrandest.fr

Eric RUSPINI
Délégué des Vosges
eruspini@urpspharmaciensgrandest.fr

Guillaume PAQUIN gpaquin@urpspharmaciensgrandest.fr